

AVIS DE CONCERTATION

Réalisation d'un aménagement de la Voie Eymet en faveur des transports en commun et modes actifs - commune de Floirac.

Dans le cadre de la concertation sur le projet «Aménagement de la Voie Eymet en faveur des transports en commun et modes actifs», des études complémentaires ont été menées.

La pièce complémentaire suivante est versée au dossier de concertation :

- Dossier de concertation - Second versement, additif intégrant une variante d'aménagement à compter du 12 octobre 2022.

Ces documents sont mis à disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- A la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme de la Ville de Floirac : 89 avenue Pasteur, 33270 Floirac ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.